

63485

Casablanca, le 02/03/21

Devis N° VDE210018

Le présent devis couvre la période du 01/01/21 au 30/06/21

Je soussignée Docteur Dina SELASSI, médecin d'Anaïs, atteste que la prise en charge spécialisée comprendra à la fois des séances de rééducations en orthophonie, psychomotricité et un suivi psychologique.

L'enfant : **EL BOUCHIKHI Abdelghani**

Programme

Orthophonie	66 Séance	à	125,00 DH la séance. Soit	8 250,00
Psychomotricité	54 Séance	à	150,00 DH la séance. Soit	8 100,00
Total TTC :				16 350,00

Arrêtée le présent devis à la somme de **Seize mille trois cent cinquante Dirhams**

Médecin d'anaïs


Dr. Dina SELASSI
Médecin d'anaïs
Casablanca
Tél. 0522 22 33 00
0522 22 33 09

Association reconnue d'utilité publique

27, rue Hajjaj Ibnou Artâa - Casablanca - Maroc - E-mail : anais@anais-maroc.ma
Tél : (212) 5 22 49 17 88 - 05 22 26 67 92 - 05 22 32 09 80 - Fax : (212) 5 22 27 70 37 - 05 22 32 09 79
IF: 1006743 - ICE: 001799287000052 - RIB : 007 780 000 3654000300171 64 / AWB / Agence Casa Victor Hugo

MUPRAS

METHODIQUE DE PRATICIENS

DEPTONNEMENT ET CONSEIL

Le 08.03.01. d.f...

DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

A remplir par l'Adhérent	
Matricule	N° de poste
Nom et Prénom de adhérent	N°Tél. bureau
Nom et Prénom du bénéficiaire	N°Tél. domicile
A remplir par le praticien	
Je soussigné	Dr Dine Selassi
Estime que l'état de santé de Mme M.	El Boudjeli Abdelghani
Nécessite	une cure en charge à AIAIS
Un acte côté à la nomenclature (préciser le coefficient)	Psychomotricité + Orthophonie
Une hospitalisation de .. (Approximatif)	/
A .. (préciser l'établissement hospitalier)	/
Strictement confidentiel	
Renseignement sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS)	
Jeune porteur d'un retard psychomoteur, qui nécessite des séances d'orthophonie et de psychomotricité au sein d'AIAIS	
Cachet, date et signature du praticien	
A remplir par le médecin conseil de la MUPRAS	
Decision :	<i>Dr D. Selassi</i>

NB : cette demande d'accord préalable doit être adressée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable, sinon la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter

Contact : 05-22-91-23-36/ 05-22-91-23-76